

enquête-attentat-14juillet-sécurité-police-jihadistes,PREV

La France assure-t-elle suffisamment sa sécurité ? (QUESTIONS-REPNSES)

Par Pauline TALAGRAND

Paris, 16 juil 2016 (AFP) - Face à une menace terroriste inédite, la France a-t-elle pris toutes les dispositions pour contrer les djihadistes ? Après l'attentat de Nice qui a fait au moins 84 morts jeudi, les décisions du gouvernement ont suscité de vives critiques dans l'opposition, estimant qu'"il faut faire plus".

Le dispositif à Nice était-il suffisant ?

Le dispositif du 14 juillet, arrêté en concertation avec la mairie, répondait "à un très haut niveau de sécurité", a assuré samedi le ministre de l'Intérieur Bernard Cazeneuve, répondant aux flèches de Christian Estrosi, président LR de la région Paca.

Selon la préfecture des Alpes-Maritimes, "64 fonctionnaires de la police nationale et 42 de la police municipale" étaient mobilisés, avec des contrôles aléatoires en entrée de zone et un accès aux 1.400 caméras de vidéoprotection de la ville. Vingt militaires de la mission Sentinelle, soit 5 patrouilles, étaient engagés.

Le camion du tueur "a forcé le passage en montant sur le trottoir", a affirmé samedi la préfecture. Des véhicules de police étaient stationnés au barrage. "C'est par le trottoir et de façon très violente que ce camion a réussi à pénétrer", a précisé M. Cazeneuve.

"Si le terroriste, déterminé à tuer jusqu'à mourir, sort de chez lui armé sans être détecté, il est déjà trop tard. Une fois en action, on ne peut plus que limiter les dégâts", estime Yves Trotignon, ancien analyste du service antiterroriste de la DGSE.

Un constat partagé par le sociologue Laurent Mucchielli. "Le problème est en amont : qu'est-ce qu'on peut faire pour ne pas arriver à cette situation, plutôt que se demander quelle arme utiliser pour le tuer encore plus vite".

Les forces de l'ordre sont-elles bien armées ?

Mohamed Lahouaiej-Bouhlel a réussi à rouler sur près de deux kilomètres avant d'être abattu par les tirs des policiers. Les forces de l'ordre ont-elles tardé ou n'avaient-elles pas les moyens de riposter ?

Depuis les attentats du 13 novembre, le gouvernement a donné des consignes aux forces de l'ordre sur la conduite à tenir face aux "tueurs de masse", leur demandant d'intervenir le plus vite possible pour les neutraliser. Pour mieux armer les "primo-intervenants", le gouvernement a lancé en février un plan pour les équiper de fusils d'assaut (HK G36), de gilets pare-balles et de boucliers résistant aux balles de kalachnikovs, jusque-là réservés aux seules unités d'élite.

"Pour tirer plus rapidement, les forces de l'ordre doivent être mieux entraînées aux tirs", estime M. Trotignon. Un diagnostic partagé par la commission d'enquête parlementaire sur les attentats de 2015, qui veut augmenter le nombre de cartouches tirées chaque année.

Pour Patrice Ribeiro, secrétaire général du syndicat de police Synergie-officiers, "il faut aussi que la justice soutienne l'ouverture du feu des policiers, à qui on répète de faire preuve de prudence et de discernement, sous peine d'être condamnés".

Selon lui, les fusils d'assaut, actuellement stockés dans le coffre des véhicules, devraient être accrochés à l'intérieur du véhicule comme aux Etats-Unis, où "celui qui essaye de voler une arme est abattu".

"Il a fallu batailler pour obtenir le port d'arme hors service des forces de l'ordre", peste M. Ribeiro, qui demande que les policiers puissent porter des armes personnelles plus discrètes que leur Sig Sauer. Attention toutefois à ne pas "surarmer" les forces de l'ordre, estime M. Trotignon, interrogé sur l'idée du député LR des Yvelines Henri Guaino d'armer les militaires de lance-roquette. "Il faut garder une certaine proportionnalité de réponse".

Faut-il interdire les grands rassemblements

"Interdire les rassemblements, c'est céder aux terroristes", affirme Patrice Ribeiro, mais "il va falloir vivre autrement, comme en Israël où il y a une culture de la sécurité au quotidien, des barrages et des portiques de sécurité à l'entrée des bars et des discothèques".

"Si on veut continuer de vivre comme on veut, il faut consentir à certaines restrictions" visant une population ciblée - les islamistes radicaux - grâce à des mesures administratives, estime-t-il.

Dans la foulée de l'attentat de Nice, le plan Vigipirate a été relevé à "alerte-attentat" dans les Alpes-Maritimes, entraînant l'annulation de manifestations. De son côté, la préfecture de police de Paris a appelé au "discernement" dans l'organisation de rassemblements" pour ne pas "détourner les forces de l'ordre de leur mission".

Faut-il étendre le niveau "alerte-attentat" à toute la France, alors que s'ouvre la saison des festivals ? "A trop vouloir s'adapter, on céderait à la menace", estime l'ancien analyste de la DGSE. "Admettons que les grands événements soient annulés, les terroristes s'attaqueront alors à d'autres cibles comme un centre commercial ou un camping".

Pour M. Trotignon, "la sécurisation absolue est un mythe et en particulier dans des zones très urbanisées où il y a une infinité de cibles".

pta/at/bma - SOURCE A.F.P.

[Le Bureau National](#)

SYNERGIE OFFICERS